



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le vendredi 29 novembre 2013

Budget de 2014 : 20,6 millions de dollars en provenance des mesures d'économie dans le budget de fonctionnement

Un congé sans solde obligatoire et la réduction des postes de cadres et de la fonction publique contribueront à maintenir des taxes peu élevées

Winnipeg, Manitoba – Afin de continuer à offrir les services sur lesquels comptent les Winnipegois et les Winnipegaises, tout en maintenant un niveau de taxation parmi les moins élevés des grandes villes canadiennes, le budget préliminaire de 2014 de la Ville de Winnipeg propose 20,6 millions de dollars en économies et en gains d'efficacité. Ceux-ci comprennent :

- la mise en œuvre d'un congé sans solde obligatoire pendant les 3,5 jours entre la veille de Noël et le jour de l'An en 2014 pour les employés et employées de la Ville de Winnipeg qui assurent des services non essentiels, d'où une économie de 1,5 million de dollars;
- la réduction de postes de cadres et de la fonction publique de l'Association des fonctionnaires de Winnipeg (y compris les postes exemptés), d'où une économie de 2 millions de dollars par année;
- une évaluation des modes de prestation des services afin de mettre au point des moyens plus efficaces d'assurer les services de la Ville, dont les économies prévues au budget s'élèvent à 2,4 millions de dollars;
- une gestion efficace des postes vacants de la Ville, d'où une économie de 14,1 millions de dollars;
- la réduction de 37 000 dollars par quartier des indemnités de représentation des conseillers et conseillères, d'où une économie de 555 000 dollars.

Le budget de fonctionnement préliminaire propose 967,8 millions de dollars en investissements subventionnés par les recettes fiscales dans les services et les programmes desquels les Winnipegois et les Winnipegaises dépendent au quotidien. Ces mesures d'économie permettront à la Ville de Winnipeg d'éviter une hausse supplémentaire des impôts fonciers de 3,5 pour cent en sus de la hausse de 2,95 pour cent proposée dans le budget (soit un total de 6,45 pour cent), hausse qui aurait été nécessaire en l'absence de mesures de réduction des coûts.

Le budget de 2014 s'inspire du plan à long terme de la Ville qui vise à améliorer la qualité de la vie de tous les citoyens et citoyennes de Winnipeg en renouvelant les infrastructures, en misant sur les services essentiels et en renforçant les collectivités grâce aux services de parcs et de loisirs.

Investir dans des projets que les citoyens et les citoyennes jugent prioritaires permet à Winnipeg de demeurer une ville où il fait bon vivre, travailler et se divertir, et ce, tant aujourd'hui qu'à l'avenir.

-30-

Pour plus de renseignements, communiquez avec nous par la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique à MediaInquiry@winnipeg.ca.

Suivez-nous sur Facebook : [facebook.com/cityofwinnipeg](https://www.facebook.com/cityofwinnipeg)

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/cityofwinnipeg